SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/51/

Flash infos du 3 novembre 2011

Merci d'afficher la pièce jointe.

1/ CAPD : élus SE-UNSA et calendrier prévisionnel
2/ Aide administrative, on continue les actions
3/ Laïcité : Ville de Reims > réponse de Mme Hazan
4/ Réunions d'info syndicale / Epernay/Chalons
5/ Liste aptitude à la direction d'école : Le SE-UNSA vous aide
6/ Changer de département ?
7/ Le temps partiel à 80% de droit, touché par les suppressions de postes

1/ CAPD : élus SE-UNSA et calendrier prévisionnel

Vos représentants du SE-UNSA sont désormais : Aline GEERAERTS, Benoît FOLB, Jeanne TITUS-CARMEL, Jean-Michel ALAVOINE

Agenda prévisionnel (sous réserve) :

17 novembre >CDEN 24 novembre >CAPD avancement 5 janvier > CAPD Formation continue
2 février > CTS carte scolaire 9 février > CAPD Mi février >CDEN
10 mai >CAPD 1ere phase mouvement 18/19 juin > 2nde phase mouvement
26 juin > CAPD 23 aout > 3ème phase mouvement

Mon avancement avec le SE-UNSA Marne c'est là > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article535

2/ Aide administrative, on continue les actions

En novembre, le SE-Unsa propose de profiter de la réunion du premier conseil d'école pour adopter une motion reprenant nos revendications.

MOTION en pièce jointe.

Vous envoyez cette motion à l'IA et une copie au SE-UNSA 51

Blocage des remontées administratives, journées d'actions, interpellation des parlementaires, ces 2 premiers mois de mobilisation auront permis de contrecarrer la suppression de l'aide administrative mais le compte n'y est toujours pas. **Le SE-Unsa a donc décidé de poursuivre l'action tout en en renouvelant la forme**.

Le recrutement de 4000 contrats aidés, annoncé pour ce mois de novembre, qui plus est sans fléchage défini en faveur de l'aide administrative, est loin de répondre aux besoins.

Le SE-Unsa a donc décidé d'appeler les collègues à poursuivre l'action, sans pour autant s'installer dans une grève administrative qui finirait par porter préjudice aux collègues directrices et directeurs en les isolant face à leur hiérarchie.

Cette action, pour le rétablissement de l'aide administrative dans l'immédiat mais aussi pour l'ouverture d'une négociation pour un réel secrétariat administratif, doit rester une action collective des équipes et bénéficier du soutien des parents et des élus locaux.

Au plan national, le SE-Unsa demande au ministre la réunion du comité de suivi du protocole d'accords sur la direction d'école signé en 2006.

Le SE-Unsa, avec vous, est déterminé à voir revenir cette aide précieuse qui doit trouver une évolution stable et pérenne.

3/ Laïcité : Aides publiques aux écoles privée de Reims

Le vendredi 9 septembre 2011, l'UNSA Education Marne écrivait à Madame la Maire de la ville de Reims, au sujet de l'aide que la ville apportait à l'enseignement privé.

Relire le fond du dossier : http://www.unsa-education-marne.com/categorie-12068963.html

Dans un souci de transparence et de bonne information, nous venons d'être destinataires de la réponse de Madame la Maire que vous trouverez ici > http://unsa-education-marne.over-blog.org/article-ville-de-reims-reponse-aux-interrogations-de-l-unsa-education-marne-87887985.html

L'extension de la fourniture d'un kit scolaire aux élèves des écoles privées élémentaires rémoises, ne serait pas une aide aux écoles mais aux enfants et à leurs parents. Subtil distinguo.
Dont acte.
Il n'est reste pas moins qu'il ne nous semble pas nécessaire d'apporter un soutien financier supplémentaire aux familles qui font le choix de payer une scolarité dans le privé, alors que tous les enfants peuvent être scolarisés dans l'école publique, laïque et gratuite.
La convention signée avec la direction interdiocésaine de l'enseignement catholique prévoit également, par futurs avenants, une aide en matière d'offre de transports scolaires collectifs, ainsi qu'une aide à l'équipement informatique des écoles.
On peut donc supposer qu'en vertu du même raisonnement (aide aux familles et non aux établissements), ces possibilités d'aides facultatives aux écoles ne verront pas le jour.
L'UNSA Education continue à suivre ce dossier et reste en attente, d'une réponse à notre demande de contrôle de légalité que nous avons demandé au Préfet.

4/ Réunions d'info syndicale / Epernay/Chalons

EPERNAY : Mercredi 9 novembre 9H/12H, maison des associations, rue Cervaux /
CHALONS : Mercredi 30 novembre 9H/12H, maison des syndicats
Prévenir l'IEN 8 jours à l'avance.
Ces réunions, à raison de 2 dans l'année, comptent sur le temps des animations pédagogiques, journée de solidarité … hors temps-élèves. Merci de nous prévenir de votre participation.
Modèle de lettre > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article526

5/ Liste aptitude à la direction d'école :

Le SE-UNSA vous aide

Nous confirmons la réunion d'aide à la préparation à la liste d'aptitude à la direction d'école le **mercredi 9 novembre à 14 H à Reim**s dans nos locaux Maison des syndicats au rez de chaussée. Durée de la réunion, maxi 2 heures.
Merci de nous envoyer un petit mot par mail, afin de nous organiser.

6/ Changer de département ?

Comme chaque année, le SE-UNSA propose un suivi personnalisé à ses adhérents. Nous tenons des brochures d'information à disposition des autres collègues qui en feront la demande (un mail suffit).
Le calendrier > http://www.se-unsa.org/spip.php?article3885

7/ Le temps partiel à 80% de droit, touché par les suppressions de postes.

Quelques collègues (principalement des femmes au retour d'un congé de maternité) se voient depuis peu refuser leur demande de quotité de temps partiel à 80% de droit. L'IA propose un 75% à la place. Motif : le manque de personnel pour couvrir la différence de quotité (quelques postes en équivalent temps plein.)
Merci Monsieur le Ministre, nous progressons, car nos droits ne sont même plus respectés !
N'hésitez pas à faire un recours, et contactez le Se-UNSA si vous êtes dans ce cas.

Vos contacts au Se-UNSA : 1er degré :
Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19**
Jean-Michel ALAVOINE / **06 14 25 30 61**
Benoît FOLB / **06 14 25 29 64**

J'adhère > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6 Contactez-nous .
L'adhésion se fait pour l'année scolaire. Il est encore temps bien sûr !

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour avec la mention « désabonnement ».